

Construction de l'identité professionnelle

UE 63

Enseignant(s) responsable de l'UE : Nathalie RAES

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	NPU33CONSIP
Nombre de crédits ECTS	2 (facteur de pondération)
Volume horaire	35 h (Q1 0 / Q2 35)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	—
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage
UE prérequis	Néant
UE corequis	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
NP33FN Formation à la neutralité	20	1	OUI
NP33AIPCIÉPP Elaboration du projet professionnel	15	1	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE01** HE. 1. concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
- **HE02** HE. 2. créer et développer un environnement propice à stimuler des interactions sociales et le partage d'expériences communes
- **HE03** HE. 3. développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- **HE04** HE. 4. travailler en équipe, entretenir des relations avec les familles, l'institution et de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
- **HE05** HE. 5. agir et faire agir de façon éthique, démocratique et responsable
- **HE06** HE. 6. entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et savoir transposer ce savoir au profit des élèves de l'école primaire
- **HE07** HE. 7. communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- **RE01** ARES. 1 Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
 - **RE01.1** ARES. 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - **RE01.2** ARES. 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - **RE01.3** ARES. 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- **RE02** ARES. 2 Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - **RE02.1** ARES. 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - **RE02.2** ARES. 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - **RE02.3** ARES. 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
 - **RE02.4** ARES. 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
 - **RE02.5** ARES. 2.5 Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et

- son environnement économique, social et culturel
- **RE03** ARES. 3 Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
- **RE03.1** ARES. 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- **RE03.2** ARES. 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- **RE03.3** ARES. 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- **RE04** ARES. 4 Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- **RE04.1** ARES. 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- **RE04.2** ARES. 4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
- **RE04.3** ARES. 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- **RE04.4** ARES. 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- **RE05.1** ARES. 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- **RE07** ARES. 7 Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
- **RE07.1** ARES. 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- **RE07.2** ARES. 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- **RE07.3** ARES. 7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- **RE07.4** ARES. 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Autres connaissances ou compétences prérequis

Formation à la neutralité

aucun prérequis

Elaboration du projet professionnel

Bilan de la formation en instituteur primaire, en lien avec le cours d'identité enseignante qui constitue l'un des points de départ de ce projet professionnel.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Formation à la neutralité

Objectifs

- Maîtriser les valeurs fondatrices de la neutralité en Fédération Wallonie - Bruxelles (Déclaration des droits de l'homme, Constitution Belge, Décrets Neutralité du 31/03/1994 et 17/12/2003);
- Développer une réflexion ouverte en cohérence avec les principes de la neutralité dans l'enseignement de la Fédération Wallonie - Bruxelles ;
- Acquérir une démarche favorisant une neutralité positive ;
- Faire preuve d'une attitude empreinte d'ouverture et de respect dans les discussions autour de diverses thématiques, d'actualité notamment.

Contenu

Première partie du cours : notions fondamentales, approches philosophiques et juridiques de la neutralité, la neutralité dans l'enseignement. Cette première partie est basée sur le livre « Enseignant et neutre : les obligations en Communauté française de Belgique », sous la direction de B. Wiame (2009). Bruxelles : De Boeck;

- Deuxième partie du cours : réflexions en grand groupe autour de thématiques abordées par Nadia Geerts dans son ouvrage « La neutralité n'est pas neutre » (2012) ainsi que sur base de faits d'actualité, de réflexions citoyennes (discrimination, préjugés, etc.);

- Troisième partie du cours : présentation par les étudiants d'une thématique de leur choix qui sera abordée sous un angle faisant apparaître une neutralisation de point de vue et

réflexion en grand groupe sur la manière d'aborder ces thèmes en classe (stage et future pratique).

Elaboration du projet professionnel

Objectifs

- prendre connaissance des diverses facettes du métier d'enseignant afin de s'intégrer dans le milieu professionnel
- élaborer un CV et une lettre de motivation
- créer son propre projet professionnel

Contenu

Non renseigné.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Formation à la neutralité

Travaux pratiques et cours ex cathedra ; réflexions autour d'articles portant sur la neutralité en FWB

Elaboration du projet professionnel

Travaux pratiques

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Formation à la neutralité

- Développer une réflexion ouverte en cohérence avec les principes de la neutralité dans l'enseignement de la Fédération Wallonie - Bruxelles.

- Acquérir une démarche favorisant une neutralité positive.

- Faire preuve d'une attitude empreinte d'ouverture et de respect dans les discussions autour de diverses thématiques, d'actualité notamment.

Elaboration du projet professionnel

Non renseigné.

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Formation à la neutralité : Geerts, N. (2012). La neutralité n'est pas neutre ! Bruxelles : La Mulette DECHARNEUX, B. ; WOLFS, J-L. (2010), "Neutre et engagé", EME Editions. Sous la direction de B. WIAME (2009). Enseignant et neutre : les obligations en Communauté française de Belgique. Bruxelles : De Boeck.	Le support est distribué au cours	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage.

Méthode d'intégration :

- Si aucune des notes des différentes AA qui composent l'UE ne se situe en deçà de 8/20, c'est la technique de la moyenne arithmétique pondérée qui est appliquée.
- Si la note d'une ou plusieurs AA composant une UE se situe en deçà de 8/20, la note finale de l'UE correspondra à la plus mauvaise des notes reçues.

Janvier

Formation à la neutralité — méthode d'intégration : 100 %

Évaluation continue	100 %	Type de questions : Non applicable	Examen à livre : Livre ouvert
---------------------	-------	------------------------------------	-------------------------------

évaluation continue

Elaboration du projet professionnel — méthode d'intégration : 100 %

Évaluation continue	100 %	Type de questions : Non applicable	Examen à livre : Livre ouvert
---------------------	-------	------------------------------------	-------------------------------

Présences obligatoires + travaux effectués en classe

Juin

Formation à la neutralité — méthode d'intégration : 100 %

Évaluation continue	100 %	Type de questions : Non applicable	Examen à livre : Livre ouvert
---------------------	-------	------------------------------------	-------------------------------

évaluation continue

Elaboration du projet professionnel — méthode d'intégration : 100 %

Travaux durant la session	100 %	Type de questions : Non applicable	Examen à livre : Livre ouvert
---------------------------	-------	------------------------------------	-------------------------------

Un travail viendra clôturer le travail effectué en classe. Il compte pour 50 % de la note finale.

Les 50% restants représentent 25% au Q1 pour les présences et le travail effectué en classe et 25% au Q2.

Août

Elaboration du projet professionnel — méthode d'intégration : 100 %

Travaux durant la session	100 %	Type de questions : Non applicable	Examen à livre : Livre ouvert
---------------------------	-------	------------------------------------	-------------------------------

AA remédiable : le travail peut être présenté en seconde session.

Un travail viendra clôturer le travail effectué en classe. Il compte pour 50 % de la note finale.

Les 50% restants représentent 25% au Q1 pour les présences et le travail effectué en classe et 25% au Q2.